



Paris, le 24 septembre 2012

Ouverture du procès des sur-irradiés d'Epinal : LA LIGUE, aux côtés des victimes

Paris, le 24 septembre 2012 - Alors que le procès de l'affaire des sur-irradiés de l'hôpital d'Epinal, le plus grave accident de radiothérapie en France, s'ouvrira le 24 septembre au TGI de Paris, la Ligue contre le cancer réaffirme son soutien aux victimes comme elle l'avait déjà fait en 2007 en leur accordant des aides financières. Cependant, la Ligue souhaite que ce procès ne suscitera pas des peurs ou des doutes pour les patients actuellement en cours de traitement de radiothérapie. En effet, correctement appliqué (ce qui est très majoritairement le cas), ce traitement constitue un moyen thérapeutique et prédictif incontournable et très efficace dans la lutte contre le cancer.

Rappel des faits :

Au moins 5 500 personnes ont été victimes de sur-irradiations au centre hospitalier Jean-Monnet entre 1987 et 2006, au cours d'accidents successifs, faisant de l'affaire d'Epinal le plus grave accident de radiothérapie recensé en France.

Parmi ces victimes, 24 ont été très fortement irradiées pendant le traitement d'un cancer de la prostate entre mai 2004 et août 2005 ; cinq personnes au moins sont décédées des suites des surdoses.

Parmi les 5 500 personnes concernées, 598 autres patients sur-irradiés à plus de 7% ont été identifiés ; on compte une quinzaine de décès.

Jusqu'ici, 173 personnes se sont constituées parties civiles, mais elles pourraient être davantage selon le président de l'association vosgienne des sur-irradiés de l'hôpital d'Epinal (AVSHE), Philippe Stäbler.

Deux radiothérapeutes seront jugés pour homicide involontaire, ainsi que l'hôpital d'Epinal en tant que personne morale, sa directrice, le directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation de Lorraine et la directrice de la Ddass de l'époque, pour omission de porter secours, devant le tribunal correctionnel de Paris.

Interviewé par le magazine *Vivre* de la Ligue contre le cancer en décembre 2007, Philippe Stäbler, le président de l'AVSHE avait déclaré « *les rayons m'ont sauvé la vie. Mais on a écrasé une mouche au marteau-pilon* ». La Ligue et plus particulièrement son Comité départemental des Vosges, s'étaient alors à l'époque mobilisés pour être au plus proche des victimes en leur apportant un soutien financier et une aide psychologique adaptée.

Pour ce procès, la Ligue a confiance en la Justice et la laisse travailler jusqu'à l'issue du procès en toute indépendance, mais elle veillera à ce que les droits des victimes soient respectés.

Par ailleurs, plutôt que de remettre en cause l'efficacité de la radiothérapie, cette actualité doit être l'occasion de mettre en lumière les formidables progrès de ces dernières années en matière de radiothérapie. Grâce à la générosité de ses 720 000 adhérents, la Ligue participe à ces progrès en finançant des programmes de recherche innovants en matière de radiothérapie.

Elle finance notamment l'équipe Inserm U1018 de Florent De Vathaire qui étudie l'anticipation des effets iatrogènes des techniques de radiothérapie.



Lors de l'affaire d'Epinal, de nombreuses victimes étaient traitées pour un cancer de la prostate. La Ligue a financé depuis et de façon pluriannuelle, une étude pour des nouvelles méthodes de ciblage par imagerie pour la radiothérapie des cancers de la Prostate. Cette étude est menée par l'équipe de Stéphane Supiot (Iserm U892) de Nantes. Celui-ci a présenté en janvier dernier lors du colloque annuel de la recherche de la Ligue les avancées de son programme que vous pouvez retrouver sur la Ligue TV :

http://www.ligue-cancer.tv/web/117-Nouvelles_methodes_de_ciblage_par_imagerie_pour_la_radiotherapie_des_cancers_de_la_prostate.html

A propos de la Ligue contre le cancer

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique et premier financeur privé de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de plus de 727 000 adhérents et 12 000 bénévoles réguliers, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans trois directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider. Aujourd'hui, la Ligue fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant de nombreuses personnes sur tous les territoires, dans tous les milieux sociaux, culturels et économiques. La Ligue contre le cancer devient ainsi un acteur majeur de la démocratie sanitaire et sociale renforçant la cohésion sociale sur tout le territoire national y compris dans les DOM-TOM.

Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net / facebook.com/laliguecontrelcancer / twitter.com/laliguecancer

Contacts presse

Aelya Noiret
noiret.aelya@gmail.com
tél. : 06 52 03 13 47

Ligue contre le cancer
Elodie Audonnet
elodie.audonnet@ligue-cancer.net
Tél. : 01 53 55 25 31